

Le conseil municipal s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Yves PLANCHE, Maire.

Bâtiments communaux

Bar épicerie « Les Marronniers » : remplacement des fenêtres reporté en 2018.

Logement communaux

Nouveaux locataires logement ancien presbytère, Monsieur Bernard MORLAT depuis le 2 novembre 2017.

Chemins communaux

Monsieur le Maire présente les différents devis établis pour la fourniture de coussins berlinois au bourg, en direction des Andraux, rue du Mourgon.

SDE03 : Monsieur le Maire présente le devis établi par le SDE 03 pour l'extension de réseau de distribution d'électricité pour la division de terrain appartenant à Monsieur DUCLEROIR, lieu-dit « Bois Labot » d'un montant de 6030.00 € HT. Le conseil municipal ne donne pas suite à ce devis.

Ecole

- Compte-rendu du dernier conseil d'école et présentation du règlement intérieur.
- Remerciements des élèves pour la fourniture par la commune de Billezois de 2 tablettes numériques.
- Les enfants ont participé à l'opération « Nettoyons la nature » et ont émis l'idée que la municipalité installe des poubelles autour du stade, les élèves se chargeant de fabriquer des « boîtes à mégots », afin d'inciter la population à laisser les lieux propres. La municipalité a accueilli favorablement cette initiative et fournira le matériel nécessaire.
- Le conseil municipal a donné son accord pour que l'école de la commune soit nommée « Ecole des Courlis ».

Communauté de communes « Pays de Lapalisse »

- Validation de la délibération pour l'adhésion de la communauté de communes Pays de Lapalisse au syndicat mixte de la métropole Clermont Vichy Auvergne.
- Validation de la délibération pour l'actualisation des statuts de la communauté de communes Pays de Lapalisse pour bénéficier de la DGF modifiée après le 1^{er} janvier 2018.
- Validation du transfert de la compétence GEMAPI au 1^{er} janvier 2018.

Projet éolien

Monsieur le Maire informe le conseil municipal des différentes avancées du projet : études de terrains, de la faune, de la flore etc.

D'autres études sont en cours (nuisances sonores, etc.)

Le mat de mesure des différents vents sera installé courant février 2018.

Par rapport au projet initial, différentes modifications d'implantations auront lieu. Les implantations définitives seront connues d'après les résultats des différentes études.

Terrain du ponsut

Suite à l'achat de la parcelle sise « Le Ponsut », au dessus du stade, appartenant aux consorts BASSOT, une division, dans un premier temps, de 3 lots sera réalisée par Mr ROBIN, géomètre.

Numérotation du bourg

Accord des services postaux sur le projet.

La distribution des plaques de numéros aura lieu pour chaque propriétaire et sera accompagnée d'un courrier officiel attestant de l'adresse.

Questions diverses

Reconduction de l'opération des colis de Noël.

Suite à la visite de la commission des maisons fleuries, présentation du palmarès. Les lauréats seront récompensés lors des vœux de la municipalité le samedi 20 janvier 2018.

Le site internet de la commune sera en ligne fin d'année.

Elagage

Les propriétaires de haies ou d'arbres bordant les chemins, les routes communales et départementales sont priés de les élaguer pour raison de sécurité pour la circulation routière et pour les engins agricoles, avant le 30 janvier 2018, faute de quoi des poursuites seront engagées.